

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PECHERIES : Oui.

M. FOSTER : Le ministre affirme qu'à venir jusqu'en avril 1897, il n'a pas été fait démissions par suite de ces rapports.

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PECHERIES : Oui.

M. FOSTER : Le ministre s'est décidé bien tard à faire ces démissions. Avant l'appel de l'ordre du jour, je désire appeler l'attention du ministre intérimaire de l'Intérieur sur le fait que le rapport de M. Ogilvie sur le Yukon, dont il est question dans le rapport du ministère de l'Intérieur pour 1899, et au sujet duquel le ministre envoya une dépêche à M. Ogilvie en mai, n'a pas encore été déposé sur le bureau. Il est important que ce rapport soit soumis à la Chambre. Le ministre intérimaire a-t-il reçu une réponse à sa dépêche ?

M. JAMES SUTHERLAND (Oxford-nord) : Je n'ai pas reçu de réponse, et cette après-midi j'ai écrit officiellement à M. Ogilvie, lui demandant pourquoi il n'a pas transmis ce rapport, et n'a pas répondu aux trois dépêches qui lui ont été adressées, depuis que la question est venue sur le bureau ici. Mon honorable ami le voit, j'ai fait tout ce qu'il est possible de faire. J'ai recueilli au ministère au sujet du Yukon tous les renseignements possibles, transmis par le commissaire.

M. FOSTER : Je crois que le ministre-suppléant a fait tout ce qui est en son pouvoir pour obtenir ce rapport ; mais j'appelle l'attention du gouvernement sur une chose à mon avis fort grave ; c'est que, bien que le ministre-suppléant ait envoyé trois dépêches à M. Ogilvie, lui demandant d'expédier ce rapport, il n'a pas encore reçu de réponse et voici qu'aux derniers jours de la session, le ministre en est réduit à envoyer une communication officielle lui demandant des explications. M. Ogilvie a des pouvoirs absolus, mais il ne devrait pas avoir celui de désobéir aux ordres du ministre-suppléant.

Le PREMIER MINISTRE (sir Wilfrid Laurier) : L'honorable député devrait hésiter à affirmer que M. Ogilvie désobéit aux ordres du ministre.

M. FOSTER.

M. FOSTER : Et ces trois dépêches ?

Le PREMIER MINISTRE : Sans doute, mais le Yukon est si loin ! Il est possible que M. Ogilvie soit dans l'intérieur ou quelque part ailleurs. Je ne serais pas disposé à croire que M. Ogilvie agit ainsi, au mépris de l'ordre du ministre. Sans doute, nous aurons des explications.

M. FOSTER : Je suggérerais qu'on envoyât une autre dépêche. La session durera bien encore quelque temps, mais pas assez longtemps pour nous permettre de faire parvenir une lettre au Yukon et de recevoir une réponse.

M. SUTHERLAND : Je partage l'opinion de l'honorable député, et voilà pourquoi j'ai demandé une explication.

M. FOSTER : Le député de Pictou (sir Charles Hibbert Tupper) m'a prié d'appeler l'attention du ministre sur sa demande au sujet de M. Ryley. Avant d'aborder cette affaire il désire que le ministre lui donne communication des déclarations de ce fonctionnaire.

M. SUTHERLAND : De concert avec M. Ryley, j'ai relu le compte rendu des observations du député de Pictou, et il y a deux ou trois allusions qu'il nous a été impossible de comprendre. J'attends le retour de l'honorable député afin d'en obtenir des éclaircissements à ce sujet, et je promets que, immédiatement après avoir eu ces renseignements, je lui communiquerai la réponse de M. Ryley.

M. FOSTER : Le député de Pictou désire savoir quelle réponse M. Ryley prétend donner.

M. SUTHERLAND : M. Ryley ne saurait guère donner de réponse complète, tant qu'il ne comprendra pas clairement la pensée du député de Pictou.

M. FOSTER : Le ministre pourrait-il me dire quand il déposera sur le bureau les documents promis, relativement à l'arrêté du 7 février 1900, au sujet de la critique Dominion ?

M. SUTHERLAND : J'ai dit au député de Pictou privément qu'il n'y a pas de documents à ce sujet, au ministère, sauf un ou